

## **La Communauté de Communes**

### **La Communauté de communes du canton de Pierre de Bresse**

Créée par arrêté préfectoral le 8 décembre 1993, la Communauté de Communes du Canton de Pierre de Bresse prend la suite du SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) qui existait sur le territoire depuis 1987. Elle est composée de 16 communes

Coordonnées : 5 bis place de la Mairie – 71270 Pierre de Bresse

Tel : 03.85.76.30.60 / fax : 03.85.76.30.64

Mail : [com.com.pierre@wanadoo.fr](mailto:com.com.pierre@wanadoo.fr)

Horaires : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

### **Les 27 délégués titulaires de la communauté de communes**

#### **AUTHUMES**

MARTIN Joël

#### **BEAUVERNOIS**

PROST Joël

#### **BELLEVESVRE**

CANET Jean-Luc

#### **LA CHAPELLE ST SAUVEUR**

GUITON Jacques

FAMY Roger

JOLY Martine

#### **CHARETTE - VARENNES**

DOREY Marie-Madeleine

#### **LA CHAUX**

ROY Dominique

#### **DAMPIERRE EN BRESSE**

PAGE Philippe

#### **FRETTERANS**

TRULLARD Alain

#### **FRONTENARD**

RICHARD Jean-Paul

#### **LAYS SUR LE DOUBS**

POISOT Gérard

#### **MOUTHIER EN BRESSE**

NICOLLE Pierre

## **PIERRE DE BRESSE**

JAILLET Claudette  
ALLOIN Dominique  
CARLOT Pierre  
GANDREY Julien  
GAUTHEY Julien  
GRUET Aline  
LAMARD Denis  
PERNIN Nelly  
RAGONDET Véronique

## **POURLANS**

GAY Rémy

## **LA RACINEUSE**

GIRARDEAU Régis

## **SAINT BONNET EN BRESSE**

BOUCHARD Guy  
MUZEAU Mireille

## **TORPES**

HUGONNOT Dominique

### **Les domaines de compétence de la communauté de communes :**

#### **- Aménagement de l'espace et développement économique**

Cette compétence concerne la création de zones d'aménagement concerté, la création de zones d'activités industrielles, artisanales et commerciales d'intérêt communautaire ainsi que la construction et la gestion d'ateliers relais et bâtiments à caractère industriels.

#### **- Tourisme**

La communauté de communes adhère à l'office de tourisme du Pays de la Bresse Bourguignonne qui a pour mission de fédérer et professionnaliser l'accueil, l'information et la promotion touristique sur le Pays de la Bresse Bourguignonne.

#### **- Voirie**

Cette compétence comprend la création, l'aménagement et l'entretien des voies communales desservant une habitation assujettie à la taxe d'habitation, à l'exclusion des éléments ne présentant pas un caractère indispensable à la conservation ou l'exploitation de la voie.

#### **- Culture et sports**

La communauté de communes assure l'entretien et la gestion du gymnase intercommunal utilisé par le collège et les écoles du canton. Il est également loué aux différentes associations sportives du secteur.

L'école de musique est gérée par la communauté de communes qui emploie des enseignants artistiques dispensant à leurs élèves un enseignement varié et de qualité.

Initialement communale, la bibliothèque a été reprise par la communauté de communes en 1997.

En 2007, la communauté de communes réalise la 2<sup>ème</sup> baignade naturelle de France.

#### - Affaires scolaires

La communauté de communes s'occupe de la gestion des écoles primaires qui ont été regroupées en RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal). Elle organise également le transport scolaire en découlant sur délégation des services du Conseil Général.

Pour les communes de la communauté de communes appartenant à des RPI extérieurs, des conventions particulières de subrogation ont été établies, permettant la prise en charge financière par la communauté de communes de leur participation aux frais de fonctionnement des écoles.

Des garderies périscolaires, gérées par la communauté de communes ont également été mises en places avant et après l'école.

#### - Actions sociales

Depuis 1996, un service de portage de repas à domicile est proposé sur l'ensemble du territoire pour les personnes âgées.

Les tous petits peuvent être accueillis, de manière régulière ou occasionnelle, à la Maison d'Accueil du Jeune Enfant l'île ô'Frimousses.

### **Les services**

#### - La Maison d'accueil du Jeune Enfant (M.A.J.E.) l'île ô'Frimousses

5 Bis rue du château  
71270 Pierre de Bresse

Située au centre de Pierre de Bresse, la M.A.J.E. l'île ô'Frimousses a ouvert ses portes en 2005. Elle associe différentes formules d'accueil au sein d'une même structure avec le même personnel. Elle propose un accueil collectif régulier et occasionnel.

#### La halte garderie :

Période d'ouverture : période scolaire

Temps d'ouverture :

-lundi 8h30 – 17h30

-mardi 13h30-17h30

-jeudi 13h30-17h30

-vendredi 13h30-17h30

Permanence administrative : mercredi de 8h00 à 12h00

Fréquentation : sur inscription préalable  
Tarifs : tarifs horaires selon les revenus  
Téléphone : 03.85.72.89.05

*L'atelier d'éveil :*

Période d'ouverture : période scolaire  
Temps d'ouverture :  
-mardi 8h45 – 11h45  
-vendredi 8h45 – 11h45  
Permanence administrative : mercredi de 8h00 à 12h00

Fréquentation : sur inscription préalable  
Tarifs : tarifs horaires selon les revenus  
Téléphone : 03.85.72.89.05

*Le Relais Enfants Parents Assistantes Maternelles*

Ce lieu accueille les enfants accompagnés de leurs parents ou de leur assistante maternelle.

Temps d'ouverture :  
Permanences :  
-lundi 9h00-11h00  
- mardi 9h00 – 11h00  
-jeudi 14h00 – 16h00

En période scolaire :

Animations :  
-jeudi 9h00 – 11h30

Fréquentation : libre. L'enfant est toujours accompagné par un adulte.

Tarifs : gratuit  
Téléphone : 03.85.72.87.78

*La garderie périscolaire maternelle*

Ce service fonctionne le midi et accueille les enfants âgés de 2 à 6 ans scolarisés sur le RPI de Pierre de Bresse/Authumes/Lays sur le Doubs/Charette-Varennnes.

Période d'ouverture : période scolaire  
Temps d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h45 à 13h45 avec repas  
Fréquentation : sur inscription préalable  
Tarifs : tarifs préétablis  
Téléphone : 03.85.72.89.38

*- Le service enfance jeunesse*

5 D rue du château  
71270 Pierre de Bresse  
Tel : 03.85.72.80.84

### L'accueil de loisirs maternel 3-6 ans

Vacances d'hiver : 1 semaine

Vacances de printemps : 1 semaine

Vacances d'été : 4 ou 5 semaines

Temps d'ouverture : du lundi au vendredi

-à la demi journée avec repas de 9h00 à 14h00 ou de 12h00 à 17h00

-à la journée avec repas de 9h00 à 17h00

-à la journée sans repas de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Fréquentation : sur inscription préalable

Tarifs : tarifs préétablis selon les revenus avec ou sans repas

### L'accueil de loisirs 6-17 ans

Vacances d'hiver : 1 semaine

Vacances de printemps : 1 semaine

Vacances d'été : 4 ou 5 semaines

Temps d'ouverture : du lundi au vendredi

-à la journée avec repas de 9h00 à 17h00

Fréquentation : sur inscription préalable

Tarifs : tarifs préétablis avec repas selon les revenus

Un service de transport des enfants est proposé aux familles. Les circuits sont établis à la fin des inscriptions. Ce ramassage est assuré par un prestataire privé.

### - L'école de musique

Elle est gérée par la communauté de communes. 5 professeurs enseignent dans de nombreuses disciplines.

2 formules sont proposées

- Formule A : formation complète

Formation musicale + formation vocale + chorale

Formation musicale + classe découverte (2 à 4 disciplines) + chorale

Formation musicale + formation instrumentale + chorale

Formation musicale + formation instrumentale + ensemble instrumental

- Formule B : formation à la carte

Eveil musical

Formation instrumentale seule

Classe découverte (2 à 4 disciplines)

Formation musicale seule

Formation vocale seule (chant)

Ensemble instrumental

Clarinette

Trompette

Saxophone

Flûte traversière

Pratiques collectives :

Chorale accroche cœur

Chorale tête de pioche

Chant semi collectif (adultes seulement)

Renseignements : Stéphane SIWEK

- Le service portage de repas à domicile

Renseignements et réservations :

Secrétariat Communauté de Communes du Canton de Pierre de Bresse

Téléphone : 03.85.76.30.60

Vente de cartes donnant droit à 10 repas ou 10 soupes

Pas de date limite d'utilisation

Les repas sont élaborés par un prestataire privé agréé et livrés à domicile par nos soins en liaison froide.

Tournée 1 :

Jours de livraison : lundi matin – mercredi matin – vendredi matin

Communes desservies : Pierre de Bresse – Fretterans – Lays sur le Doubs – Purlans – Charette-Varenes – Frontenard – St Bonnet en Bresse – La Racineuse – Dampierre en Bresse

Tournée 2 :

Jours de livraison : mardi matin – jeudi matin – vendredi après midi

Communes desservies : La Chapelle Saint Sauveur – La Chauv – Torpes – Bellevesvre – Mouthier en Bresse – Authumes – Beauvernois

- La bibliothèque intercommunale

5 rue du château

71270 Pierre de Bresse

Tel : 03.85.72.87.92

Lundi, mardi, mercredi, samedi 9h00 – 11h30

Mercredi 14h00 – 17h00

- La Ludothèque l'île ô'jeu

5 a rue du château

71270 Pierre de Bresse

Tel : 03.85.76.82.97

Mercredi : 10h00-12h00 / 14h00-17h00

1ers et 3èmes samedi du mois 10h00-12h00